

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

27 MAI 2010

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

Budget supplémentaire  
2010 – Service de  
l'assainissement

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 28 mai 2010  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 10 juin 2010  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 10 juin 2010

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général  
des Services



Amaury de BARBEYRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix, le 27 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 mai deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÈQUE, Monsieur FRUCHARD\*

\*Monsieur FRUCHARD (sauf pour le dossier 10 C 00, le procès-verbal de la séance du 8 avril 2010, le compte-rendu des actes administratifs, le dossier 10 C 01)

Avaient donné procuration :

Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON  
Madame BÈLE à Monsieur LAMY  
Monsieur RAVEL à Madame GOMMIER  
Monsieur FAVREAU à Monsieur MAILLARD  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI  
Monsieur QUÉMARD à Monsieur PÉRICARD  
Madame RHONÉ à Madame FRYDMAN

Secrétaire de Séance :

Madame USQUIN

N° DE DOSSIER : 10 C 17 b

OBJET : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2010 – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal vient d'adopter le compte administratif pour l'exercice 2009.

Il convient maintenant d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2010.

### BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ASSAINISSEMENT

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 176 776,61 €.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes	116 174,08 €
- Dépenses	116 174,08 €

#### SECTION D'EXPLOITATION

- Recettes	60 602,53 €
- Dépenses	60 602,53 €

#### DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le budget supplémentaire 2010.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,  
Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Maurice SOLIGNAC", is written over a diagonal line that extends from the bottom left towards the top right of the page.

Maurice SOLIGNAC  
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines